

# Règlement MaredsTrail

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le MAREDSTRAIL est ouvert à toute personne ayant au minimum 12 ans accomplis le jour de la course. Chaque participant devra se déclarer en bonne santé et apte à courir. Le coureur devra être conscient que ce type de course à pied comporte des risques, il s'engage à ne pas tenir l'organisation responsable en cas d'un quelconque dommage corporel et/ou matériel.

**Consignes de sécurité** Les participants s'engagent à respecter strictement les consignes des bénévoles, signaleurs et membres de l'organisation. Le non-respect de ces consignes pourra entraîner la mise hors course immédiate sans possibilité de réclamation.

## CONSIGNES ET DOUCHES

L'organisation met des vestiaires et des douches à disposition des coureurs. Les vestiaires seront fléchés à partir de la zone d'accueil. Pensez à prendre des habits de rechange et un sac poubelle pour vos affaires sales.

Une consigne sera également mise à disposition des participants ; ceux-ci pourront y déposer leur(s) sac(s). Attention, ce dépôt est permis sous l'entière responsabilité des déposants ; le MAREDSTRAIL décline toute responsabilité en cas d'accident, de détérioration, de perte ou de vol pouvant se produire avant, pendant ou après la course, de même que dans les vestiaires mis à disposition des participants.

## Consommation de bière au ravitaillement

Un ravitaillement comprenant de la bière est proposé dans le cadre du Beer Relay.

- La consommation est strictement facultative.
- Les bénévoles sont autorisés à refuser de servir un participant s'il présente des signes d'ivresse ou un comportement inadapté, conformément à la loi.
- Les participants sont invités à consommer de manière responsable, en tenant compte de l'effort physique fourni et des conditions météorologiques.
- Toute personne mineure de moins de **16 ans** se verra refuser la bière et sera orientée vers un ravitaillement alternatif non alcoolisé.

Aptitude physique et risques médicaux

Le participant au MAREDSTRAIL reconnaît être apte à fournir des efforts continus sur une distance de 3 à 10 km, incluant course, ramping et franchissement d'obstacles en hauteur.

Le relais est déconseillé aux personnes :

- présentant une pathologie cardiaque,
- souffrant d'asthme sévère,
- sujettes à des crises d'épilepsie,
- ou toute autre condition médicale pouvant être aggravée par l'effort intense ou la consommation d'alcool.

Les participants concernés sont vivement encouragés à ne pas consommer d'alcool et à privilégier les boissons non alcoolisées.

### **Choix personnel**

Si un participant préfère ne pas consommer d'alcool pour des raisons personnelles, médicales ou religieuses, il pourra passer sur le côté au ravitaillement et accéder à une alternative non alcoolisée. Chaque participant reconnaît prendre part à l'évènement sous sa propre responsabilité, en pleine connaissance des risques liés à l'activité physique, au franchissement d'obstacles et, le cas échéant, à la consommation d'alcool. Il lui appartient d'adapter sa participation à son état de santé, à sa condition physique et à sa tolérance personnelle.

**Responsabilité individuelle** Chaque participant demeure entièrement responsable de sa consommation d'alcool et de ses actes avant, pendant et après l'évènement. Le MAREDSTRAIL, ses organisateurs, bénévoles et partenaires déclinent toute responsabilité en cas d'incident, malaise, blessure, accident ou dommage matériel résultant directement ou indirectement :

- de la consommation d'alcool,
- d'un comportement imprudent, dangereux ou inadapté,
- du non-respect du règlement ou des consignes de sécurité,
- d'une condition médicale préexistante non signalée ou incompatible avec l'effort fourni.

## **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages, plastiques...) sur le parcours. Des poubelles seront mises à disposition à chaque poste de ravitaillement et sur le site de départ/arrivée. Elles devront être impérativement utilisées par les participants. Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par l'organisation pour s'en débarrasser.

## **SANCTIONS**

Toute infraction, notamment la circulation en sens inverse du circuit, le non-respect du parcours, un comportement dangereux ou agressif, l'abandon de déchets sur le parcours constaté par un de nos bénévoles ou un membre de l'organisation entraînera la mise hors course.

**Respect des infrastructures** Tout dommage causé volontairement ou par négligence grave au matériel de l'organisation, aux installations mises à disposition ou aux biens d'un tiers pourra entraîner l'exclusion immédiate du participant ainsi que la facturation des réparations ou remplacements nécessaires.

## **EN CAS DE PROBLÈMES**

Tous nos bénévoles ont un GSM sur eux permettant, dès le moindre souci, de contacter le 112. Les intervenants vous prendront en charge de la manière la plus adéquate possible.

## **ASSURANCES**

Responsabilité civile et individuelle accident : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile et celle de ses préposés. L'assurance ne couvre pas les risques individuels des coureurs. Il incombe à chaque participant d'avoir sa propre assurance individuelle accident qui couvre ses pratiques sportives ou de loisir et garantissant le versement d'un capital en cas de dommages corporels (décès ou invalidité permanente) dus à un accident survenu sur le parcours de la course qu'il en soit ou non responsable, qu'il y ait ou non un tiers identifié et/ou responsable.

## **EN CAS DE DOMMAGES MATÉRIELS**

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la course. Il incombe en conséquence à chaque participant, s'il l'estime nécessaire, de souscrire une assurance.

## **DROIT À L'IMAGE**

L'organisateur se réserve le droit d'utiliser toutes les photos prises dans le cadre de la manifestation par un responsable ou par un tiers, dans le cadre de ses activités promotionnelles.

## **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 01/03/2026. La limite des inscriptions est fixée à 200 participants. Toutes les inscriptions doivent être effectuées via notre site internet [maredstrail.be](http://maredstrail.be).

Attention, lors de votre inscription, veuillez particulièrement à donner une adresse mail correcte que vous consultez régulièrement. En effet, c'est le seul moyen pour nous de vous contacter en cas de problème ou pour vous adresser des informations personnelles. Le participant doit au moins avoir 18 ans ou le consentement de son tuteur légal pour s'inscrire au MAREDSTRAIL.

L'inscription n'est valable qu'à condition qu'elle ait été payée en totalité, que le paiement intégral des frais supplémentaires ait été effectué, et que les présentes conditions générales ait été acceptées.

Si les inscriptions sont clôturées, vous aurez encore la possibilité de vous ajouter dans une liste d'attente. Vous serez recontacté par la suite si des places se libèrent.

**Exactitude des informations** Le participant certifie que toutes les informations fournies lors de l'inscription sont exactes. Toute fausse déclaration concernant l'identité, l'âge ou l'état de santé pourra entraîner l'annulation de l'inscription sans remboursement.

## **DROIT DE RÉTRACTION**

En cas de non-participation, l'annulation ne sera pas remboursée, même sur présentation d'un certificat médical.

À noter que la revente de dossard est strictement interdite !

## **TARIFS DES INSCRIPTIONS**

Les tarifs d'inscriptions au MAREDSTRAIL sont les suivants :

- 10 euros /pers

## **ANNULATION DE L'ÉVÉNEMENT**

Si l'événement ne peut avoir lieu en raison de circonstances exceptionnelles, le MAREDSTRAIL ne peut en aucun cas être tenue de rembourser les droits d'inscription et les frais supplémentaires éventuels.

**Conditions météorologiques et sécurité** L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, de neutraliser une partie de l'épreuve ou d'annuler l'événement à tout moment si les conditions météorologiques, l'état du terrain ou tout autre élément extérieur présentent un risque pour la sécurité des participants. Aucune indemnisation ou remboursement ne pourra être exigé dans ce cadre.

## **PAIEMENT**

Un système de paiement en ligne est mis à disposition du participant. Le montant total de l'inscription devra toujours être payé à l'avance grâce à ce système. Nous estimons avoir pris toutes les précautions possibles et adéquates et agi en tant que vendeurs en ligne normaux et prudents. Le MAREDSTRAIL décline donc toute responsabilité en cas de vol et d'accident.

## **MODIFICATION D'INSCRIPTION**

Seul l'athlète lui-même pourra retirer son bracelet en présentant sa pièce d'identité. L'inscription n'est pas transférable à un autre athlète ou pour la prochaine édition.

## **VALIDITÉ DES CLAUSES**

Si un ou plusieurs articles des présentes conditions sont nuls ou illégaux, quelle qu'en soit la raison, cela n'affectera pas la validité des autres articles des présentes conditions générales.

En s'inscrivant au MAREDSTRAIL, chaque participant reconnaît expressément participer sous sa propre responsabilité. Il accepte les risques inhérents à la pratique de la course à pied en milieu naturel, incluant notamment chutes, blessures, collisions, conditions météorologiques défavorables, difficultés du terrain ou tout autre incident pouvant survenir durant l'événement. Le MAREDSTRAIL, ses organisateurs, bénévoles et partenaires ne pourront en aucun cas être tenus responsables de tout dommage corporel, matériel ou immatériel résultant d'un accident, d'une négligence personnelle, d'un comportement inadapté, d'un non-respect du règlement ou de tout événement imprévisible et indépendant de leur volonté.